

DES JOURNALISTES ÉGYPTIENS DÉBATTENT DE L'USAGE DU MÉGAPHONE PAR LES MOSQUÉES POUR APPELER A LA PRIÈRE - MEMRI 9 janvier 2017

Depuis plusieurs années, le ministère égyptien du Waqf tente de limiter l'utilisation de mégaphones pour les appels à la prière cinq fois par jour dans les mosquées, ainsi que pour la diffusion des prières, car celle-ci est jugée comme dérangeante pour les habitants. En avril 2015, le ministère publiait une directive autorisant l'amplification électronique uniquement pour les services du vendredi et les cinq appels à la prière des autres jours, indiquant l'heure précise des appels. La directive stipulait qu'une violation aurait des conséquences sur les salaires des autorités compétentes [1].

En outre, en novembre 2016, il a été rapporté que le ministère mettait à l'essai un système diffusant une seule série d'appels à la prière et un seul service de prière du vendredi dans tout le pays, devant être d'abord introduit au Caire et ses environs, afin d'éviter la cacophonie due à la diffusion simultanée de multiples appels à la prière. [2]

Le sujet a suscité le débat chez les journalistes du quotidien égyptien *Al-Masri Al-Youm*. Ce dernier a été lancé par la publication, le 14 novembre 2016, d'un article du propriétaire et fondateur du journal, Salah Diab, homme d'affaires recourant parfois au pseudonyme de Newton, visant à critiquer l'utilisation de mégaphones par les mosquées : si les appels publics étaient nécessaires aux premiers temps de l'islam, lorsque les gens n'avaient pas de montres et qu'il fallait leur rappeler l'heure des prières, écrit-il, aujourd'hui les appels par mégaphones constituent de la « pollution sonore » qui nuit à l'environnement, et particulièrement aux enfants, aux malades et aux personnes âgées. Diab ajoute que certains pays islamiques les interdisent déjà, qu'ils sont réducteurs pour la religion et sont une marque d'irrespect envers autrui. Nihad Asqalani, ancien conseiller au ministre des Affaires étrangères et ancien ambassadeur au Liban, a rédigé un article soutenant Diab, à l'instar du journaliste d'*Al-Masri Al-Youm* Osama Al-Ghazali Harb, qui écrit que l'amplification du son est une nuisance environnementale et publique et qu'elle devrait être totalement interdite aux petites mosquées. Tous deux considèrent que rien dans la religion n'incite à l'amplification et que celle-ci n'est nullement un indicateur de piété, contrairement aux dires de certains imams.

Toutefois, Abd Al-Nasser Salama, rédacteur en chef du quotidien *Al-Abram*, a critiqué Diab et les autres journalistes anti-mégaphones, affirmant que les appels à la prière ne dérangent personne et qu'ils ne devraient pas provoquer à ce point. Que ceux qui n'aiment pas le bruit se tiennent à distance des mosquées, recommande-t-il.

Réagissant à cet article, Diab a souligné qu'il ne se plaignait pas des appels à la prière, mais seulement de l'amplification du son, et a réitéré que celle-ci nuit à l'environnement et déshonore la religion.

Notons que ce débat a eu lieu alors qu'Israël débattait d'une loi interdisant l'utilisation des mégaphones par les mosquées, ce que seul Salama a relevé.

UNE PRIÈRE POUR MAINTENIR LE SILENCE, POUR LES MUSULMANS ET POUR TOUS

Ben-Dror Yemini - Yediot Aharonot 20.11.2016

Le projet de loi visant à limiter les appels au muezzin est en train de se transformer en une autre guerre religieuse, dans laquelle la gauche israélienne s'inscrit automatiquement avec les provocateurs. Cependant, les principales victimes des haut-parleurs scandant les oreilles - un ajout assez récent - sont d'autres musulmans.

Le projet de loi visant à limiter les appels des muezzins à la prière se transforme en une autre guerre religieuse, dans laquelle la gauche israélienne se joint, comme d'habitude, aux opposants à la loi, d'autant plus qu'elle a été initiée par la droite.

Les appels au muezzin ne font pas partie de l'héritage musulman, car jusqu'à un peu moins de 100 ans, il n'y avait pas de haut-parleurs pour encourager les fidèles - avant que l'UNESCO décide d'adopter un nouveau récit. Jusqu'à ce que cela se produise, il convient de mentionner que les haut-parleurs ont seulement été introduits dans les mosquées il y a moins de 100 ans. Au fil des ans, le volume a augmenté et le temps de l'appel a été déplacé vers le haut. Certaines mosquées préfèrent commencer à 4 heures du matin, à un volume qui peut être entendu à un rayon de 5 kilomètres. Peu de groupes de rock atteignent des volumes aussi puissants.

Les appels du muezzin, dans leur nouvelle incarnation, nuisent à la qualité de vie et à l'environnement. Les victimes, comme toujours, sont principalement des musulmans. C'est aussi le modèle du jihad, puisque 99 pour cent de ses victimes sont des musulmans. Mais la bataille est, prétendument, contre l'Occident. Parce que les musulmans en sont les victimes, ils ont lancé une loi pour limiter les nuisances.

Les États musulmans ont commencé à restreindre l'appétit croissant des imams dans la compétition des décibels. Ces restrictions s'appliquent aussi en Arabie Saoudite, le bastion de la diffusion de l'Islam radical. La source des restrictions peut être trouvée, miraculeusement, dans le Coran (Sourate al-Isra, 17: 110): «Ne récitez pas trop fort votre prière ou (trop)faiblement, mais cherchez le juste milieu . » Sur cette base, Sheikh Tawfeeq As-Sayegh a jugé que « il est interdit d'augmenter le son provenant des haut-parleurs au-delà d'un niveau acceptable. » Sheikh Mohammed al-Othaiman, un savant islamique, est contre l'utilisation de haut-parleurs pendant la prière afin de ne pas nuire aux résidents. Oui, les Saoudiens sont aussi humains. Quand le volume s'intensifie au milieu de la nuit, ils souffrent.

Je peux continuer ainsi. L'Égypte, l'Indonésie, l'Inde et de nombreuses villes d'Europe ont limité le niveau des décibels des muezzins ou les ont totalement interdits afin de prévenir les dommages environnementaux. Beaucoup d'endroits n'ont pas réglé la législation existante contre les bruits excessifs et ont initié une législation spéciale axée sur les appels muezzin.

Mais au diable les faits. Après tout, nous sommes dans l'ère post-factuelle. Quand l'historien distingué Ahmad Tibi dit qu'avant la mosquée d'Al-Aqsa « rien n'existait à cet emplacement », on peut aussi prétendre que le Prophète Muhammad avait ordonné à ses fidèles d'allumer les haut-parleurs à 4 heures du matin. Les émules de Tibi discutent encore si les haut-parleurs ont été produits par Sony ou Panasonic. C'est une honte, parce que Tibi peut être également une personne sérieuse. Mais elle insiste pour se ridiculiser.

Cercles proches de l'historienne ont soulevé la question comparable de la sirène du Shabbat, gênante elle aussi. Les représentants des partis ultra-orthodoxes ont paniqué et se sont précipités pour miner la loi, craignant que la sirène de Shabbat soit également interdite. Eh bien, cette comparaison est une moquerie, car ce n'est pas le même bruit, ce n'est pas tous les jours et pas dans les premières heures de la journée.

Réduire le volume des muezzins n'était pas le résultat d'un commandement religieux, mais d'une provocation politique de peu de gens. Il y a donc quelque chose de triste au sujet du fait que les gauchistes se sont automatiquement positionnés en faveur des provocateurs. Néanmoins, je doute qu'il y ait une nouvelle législation. Après tout, il existe une législation qui limite le bruit.

Une chose est claire: il faut faire quelque chose. Surtout pour le bien des musulmans, qui sont les principales victimes. Et à la même occasion, les hérétiques ne devraient pas avoir à en souffrir son plus.

UN ISRAELIEN DRUZE SUR LA LOI SUR LE MUEZZIN EN ISRAEL : LES MÉGAPHONES DES MOSQUÉES DÉRANGENT AUSSI LES ARABES ET LES MUSULMANS

Dans un article publié par le quotidien saoudien Al-Hayat, Salman Masalha, intellectuel israélo-arabe druze, aborde le projet de loi israélien visant à interdire l'utilisation de mégaphones par les lieux de prière, projet qui empêcherait les mosquées d'utiliser des haut-parleurs pour diffuser l'appel du muezzin [l'appel à la prière].

Contrairement à la réaction prédominante à ce projet dans le monde arabo-musulman, où on le considère comme une déclaration de guerre contre l'islam, Masalha observe que les mégaphones des mosquées dérangent de nombreuses personnes, Juifs comme Arabes. En outre, affirme-t-il, des appels à interdire l'utilisation de haut-parleurs dans les pays arabes se sont également fait entendre, et des fatwas ont été émises justifiant une telle interdiction. Il a appelé à ne pas

considérer ce projet de loi dans la perspective populiste du conflit arabo-israélien, mais à l'envisager de manière objective sous l'angle de l'intérêt général. Extraits :[1]

La situation qui prévaut entre Juifs et Arabes, entre Israël et la Palestine, n'étant pas naturelle, toute demande d'une partie éveille [automatiquement] les doutes et appréhensions de l'autre partie. Cela est apparu de manière évidente avec les tentatives du gouvernement israélien de promouvoir un projet de loi limitant le volume des mégaphones des mosquées, au motif qu'ils dérangent les riverains. Au vu de la caractéristique de ce gouvernement israélien – avec sa coalition d'extrême-droite et le comportement raciste [dont il a fait preuve] à de nombreuses occasions – il est clair et évident pour tous que ce projet de loi... a éveillé une certaine appréhension de l'autre côté, à savoir les résidents musulmans.

Nombre d'entre eux ont affirmé que c'était un projet de loi raciste, et aucun n'a tenté de le considérer dans une perspective objective et d'examiner [l'impact] des haut-parleurs, non seulement sur la population juive, mais aussi sur celle des villes et villages arabes.

Les villes et villages arabes en Israël souffrent du phénomène des mégaphones, pas seulement ceux des mosquées, mais aussi ceux qui diffusent sans arrêt des publicités bruyantes, appartenant aux épiciers et aux marchands de chaussures et de sabots. Le fait est que nous ignorons sur quelle tradition culturelle s'appuient ces gens agaçants, qui inondent leur environnement d'un vacarme assourdissant, nuit et jour. Ce faisant, ils nuisent aux malades et aux personnes âgées, ainsi qu'aux enfants et aux autres gens, qui ont besoin de paix et de tranquillité dans leurs foyers et leurs quartiers.

Dans le contexte du conflit israélo-palestinien, il est très facile de qualifier de raciste chaque action du rival israélien, représenté par ce gouvernement haï. Toutefois, la question du bruit dans l'espace public et de la prévention de la pollution sonore n'a rien à voir avec le combat pour cette terre. Les haut-parleurs des mosquées et le [bruit] qu'ils font représentent un problème auquel ont confrontées toutes les sociétés arabes, y compris celles des pays arabes très éloignés d'Israël, de la Palestine et du conflit [qui se déroule] ici.

Pour appuyer mes arguments, permettez-moi de vous présenter plusieurs déclarations concernant cette question provenant des pays arabes, dont les résidents sont sans aucun doute loyaux envers l'islam et son héritage. En fait, cette question problématique a été abordée par de nombreux érudits religieux. Dans les années 1970, le prêcheur [musulman] renommé Mohammad Metwali Al-Sharawi a déclaré : « Si cela dépendait de moi, j'interdirais l'utilisation de mégaphones pour annoncer la prière de l'aube. » La raison en est évidente : ces heures du petit matin sont les plus tranquilles, celles où les gens sont endormis et ne sont pas encore éveillés pour aller gagner leur pain...

Les habitants du monde arabe souffrent grandement de ce phénomène inquiétant et cherchent une solution, et les religieux musulmans œuvrent aussi en ce sens. C'est pourquoi il y a des débats et des fatwas sur ce sujet. [Le site] Islamweb.net a publié

des fatwas de la Commission permanente saoudienne [pour les recherches académiques et l'*ifta*] affirmant qu'il « est interdit d'utiliser des radios et appareils similaires pour diffuser des [versets] du Coran à plein volume le vendredi avant l'arrivée de l'imam », et qu'il est également interdit « d'utiliser des haut-parleurs qui dérangent les gens, en particulier les malades et leurs familles ». [Ces fatwas ajoutent que] les mégaphones et les microphones « ne doivent être utilisés qu'à l'intérieur de la mosquée, de manière à ne pas déranger les gens dehors. [En outre], si la voix de l'imam est suffisamment forte pour que les fidèles l'entendent, nulle raison d'utiliser des mégaphones... »

Nous voyons ainsi que le sujet est [également] débattu dans le monde arabe et musulman, en raison des problèmes engendrés, lesquels ont commencé à nuire à la [qualité de] vie à l'époque [contemporaine]. Aussi, lorsque des membres arabes de la Knesset appartenant à la Liste unifiée abordent cette question, ils devraient éviter de diffuser des slogans populistes en faveur des mégaphones et examiner cette question indépendamment de leur sensibilité relative au combat pour la patrie. L'appel à maintenir le [calme] dans les lieux [publics] est dans l'intérêt de tous les habitants, indépendamment de leur affiliation politique et de toute controverse politique.

Ce n'est pas un hasard si, en s'opposant au projet de loi, les membres de la Knesset arabes populistes ont obtenu le soutien des partis juifs ultrareligieux, ceux-ci s'inquiétant également des restrictions qui seraient imposées [au droit des Juifs d'accomplir] des rites juifs qui dérangent [le public]. Toutefois, comme je l'ai mentionné précédemment, vu que la situation nationale dans notre région n'est pas normale, chacun est attiré par le populisme, même dans des questions où devrait régner un consensus pour le bien général. Mais notons que la position optimale sur ces questions doit être d'aspirer à mettre fin à [toutes] les nuisances, indépendamment de leur source et de l'affiliation des responsables, qu'ils soient juifs, musulmans, chrétiens ou membres de quelque autre groupe que ce soit...

TURKEY SLAMS ISRAELI BILL TO REDUCE VOLUME OF CALL TO PRAYER

Associated Press | Published: YnewNet 21.11.2016

Just days after Israel and Turkey appoint ambassadors to their respective countries as frozen diplomatic relations begin to thaw, Turkey's deputy prime minister describes bill as 'unacceptable.'

Turkey's deputy prime minister has criticized as "unacceptable" an Israeli proposal that would force mosque muezzins to reduce the volume of loudspeakers issuing their call to prayer.

Speaking following a Cabinet Monday, Numan Kurtulmus told reporters the proposal was contrary to religious freedoms and went against Jerusalem's historic multi-religious culture.

Kurtulmus said: "Bringing the restrictions on the call to prayer at Al-Aqsa and other mosques on the agenda is in no way acceptable." He was referring to the main mosque in Jerusalem.

His comments come as Israel and Turkey are preparing to exchange ambassadors as part of a reconciliation deal.

Supporters of the Israeli bill have argued that the issue is one regarding quality of life rather than any kind of attempt to curtail the religious freedoms of Muslims. However, Muslims and Arabs have vociferously voiced their opposition to the initiative, with some Arab MKs taking to the Knesset podium and imitating the calls to prayer which are blasted into the streets in the small hours of each morning.

The bill, tabled by MK Motti Yogeve (Bayit Yehudi) and Robert Ilatov (Yisrael Beytenu), came a week and a half after demonstrations were staged by residents of the eastern Jerusalem neighborhood of Pisgat Ze'ev who also emulated a muezzin call in front of the Beit Hakerem residence of Jerusalem Mayor Nir Barkat to protest ongoing disturbances caused by Muslim calls to prayer emanating from the Shuafat, Beit Hanina and A-ram neighborhoods.

Last week the Palestinian Authority also criticized the bill. Palestinian President Mahmoud Abbas's office warned of the ramifications of voting the bill into law and threatened to turn to the UN Security Council and other international organizations if this were to happen.

Jordan also issued a harsh response against the approval of the bill.